

Compte-rendu CGT du Comité technique du 09 décembre 2014

Communiqué de presse
intersyndical suite au
vote en CA du budget de
l'Université d'Aix-Marseille

Le Conseil d'Administration de l'Université Aix-Marseille examine ce jour le projet de budget pour l'année 2015 alors que le vote du budget à l'Assemblée Nationale vient de confirmer le désengagement de l'État et la dégradation des conditions de fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les conséquences sont lourdes pour les étudiant.e.s et pour l'ensemble des personnels de l'ESR. La précarité est insupportable, les budgets sont insuffisants et inappropriés, les carrières sont bloquées, les conditions de travail, d'études et de vie de toutes et de tous sont profondément dégradées.

Ces difficultés sont niées par le gouvernement. Au motif de la priorité accordée à la compression du secteur public, et au mépris de la priorité affichée pour la jeunesse, ce gouvernement se refuse à mettre en œuvre une politique ambitieuse d'enseignement supérieur et de recherche, rendant de plus en plus difficile l'accomplissement de nos missions.

Dans notre université, les mesures d'économie se traduisent par le report du recrutement de 40 enseignants et enseignants-chercheurs, la suppression de 12 postes de BIATSS, le report d'investissements, la diminution des heures complémentaires,.... Malgré ce, les ressources budgétaires de l'établissement ne permettront que difficilement de maintenir l'offre de formation et la qualité d'accueil des étudiants. En 4 ans le fond de roulement aura diminué de moitié... et ce n'est pas la politique de créations de nouvelles primes (Primes d'engagement pédagogique, primes pour l'implication pour la nouvelle organisation, primes pour le déménagement de bureau et autres ...) qui contribuera à la sérénité des personnels et à l'amélioration du budget de l'université d'Aix Marseille.

Les organisations signataires demandent au Conseil d'Administration de voter contre ce budget, car, comme dans la plupart des établissements, il entérine une situation budgétaire critique, induite par un désengagement financier de l'État, incompatible avec les objectifs annoncés par le Président de la République visant à faire de la jeunesse, de l'éducation et de la société de la connaissance une grande priorité nationale, incompatible avec les missions de service public des universités, incompatible avec un fonctionnement décent de notre institution, tant pour ses personnels que pour ses étudiants.

Les organisations signataires sont conscientes de la gravité de cette décision, tout comme elles mesurent la gravité de la situation dans laquelle se débat le Service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche. En conséquence, elles demandent à l'État d'assumer pleinement ses responsabilités vis-à-vis des Universités, afin de maintenir un service public d'enseignement supérieur et de recherche de qualité, accessible au plus grand nombre.

En particulier, elles exigent :

- Un plan pluriannuel ambitieux de créations d'emplois de titulaires de toutes les catégories de personnel, doté de la masse salariale correspondante, pour résorber la précarité et répondre aux besoins en matière d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Une augmentation significative du financement des universités et des organismes par l'État pour assurer le bon fonctionnement des formations, des services et des activités de recherche ;
- La garantie du libre accès à l'enseignement supérieur et des conditions de réussite pour tous les étudiants ;
- La reconnaissance de tous les diplômes, du doctorat en particulier, dans les conventions collectives et dans les fonctions publiques ;
- L'amélioration des salaires et des conditions de travail ;
- Un arrêt de la politique de restructuration de l'ESR, opérée notamment à travers la mise en place des COMUE.

CGT, FSU, Solidaires, FO, UNEF

Présentation du nouveau DGS adjoint : Jean-Philippe Potier, 49 ans, agent des collectivités territoriales du Nord-Pas de Calais.

1. Campagne d'emploi 2015 :

Le président rappelle le contexte national tendu au niveau budgétaire. Cette campagne d'emploi présente un déficit de recrutement chez les PACTE (légalement 15% des recrutements en cat C) et BOE (obligation de 6% de la masse salariale). L'amende pour 2015 sera de 500 000 € et si les 6% ne sont pas atteints en 2016, ce sera 1,6 M. Pour maintenir la masse salariale, l'université décale des recrutements d'enseignants-chercheurs et emploie des ATER sur des postes de MCF.

Concernant Sauvadet, l'ouverture des 15 postes prévus pour la cat B finit de titulariser tous les éligibles. Pour les cat C, 81 postes sont ouverts, plus nombreux que les agents éligibles restant, ce qui permettra un rattrapage pour les agents qui n'ont pas été retenus ou qui ne se sont pas inscrits aux précédentes vagues. 12 postes sont ouverts pour la cat A, dont un concours réservé pour un PRCE. Un courrier individuel sera adressé à tous les agents non titularisés aux 1ère et 2ème vagues. L'université n'a aucune assurance du ministère concernant la 4ème et dernière vague.

Intervention CGT : Cette campagne d'emploi ne nous satisfait pas. Même si l'université a fait un travail en interne pour cadrer avec les contraintes budgétaires, l'état se désengage, et à cette occasion, nous rappelons que le 11 décembre est une journée d'action dans l'enseignement supérieur et la recherche. Cette campagne fait ressortir des suppressions de poste, des repyramidages, des décalages de recrutement et l'emploi d'ATER sur des postes de MCF, qui ont pour conséquence une dégradation des conditions de travail et des conditions de vie des étudiants. Il nous semble que voter unanimement cette campagne d'emploi n'envoie aucun message au ministère, et donc que tout va bien dans notre université, avec le budget alloué.

Le président indique qu'il insiste auprès du ministère pour avoir une allocation plus importante. Si on ne vote pas la campagne d'emploi, on n'aura pas de poste. Le président évoque la présence de la cour des comptes qui ne pense pas que tout va bien dans l'université et qui aurait pointé du doigt 500 UE contenant moins de 5 étudiants chacune. Il faut probablement revoir l'organisation de certaines formations. Les composantes devront envisager leur propre ORIGAMU, et revoir l'organisation des enseignements.

Concernant le BQE (Bonus Qualité Emploi), Sciences, OSU Pythéas et Polytech ont permis de redistribuer 4 postes :

- 1 MCF en FEG
- 1 MCF en EJCAM
- 1 ATER en Droit
- 1 PRAG en ALLSH

L'association entre l'université d'Aix-Marseille et l'université d'Avignon et de Toulon, plus les écoles permet d'avoir une dotation supplémentaire pour la politique de site de 63 postes sur 3 ans. L'université est pilote dans la politique de site.

Les effectifs étudiants en sciences ont augmenté, essentiellement sur le site d'Aix (environ 150), les effectifs de FEG et de STAPS sont aussi en augmentation.

Vote campagne d'emploi EC :

- 4 contre (2 FSU, 2 CGT)
- 2 abstentions (1 FO, 1 CFDT)
- 4 pour (3 UNSA, 1 Autonome)

Vote campagne d'emploi BIATSS :

- 4 contre (2 FSU, 2 CGT)
- 6 pour (FO, CFDT, 3 UNSA, Autonome)

2. NBI équipements lourds et technique infrastructure

La CGT reconnaît que cette NBI n'est pas la même que pour les administratifs, que des personnels de cat B et C sont concernés. Cette NBI respecte plus selon nous l'esprit du texte. Malgré cela, nous sommes contre le principe des NBI.

Vote : 4 contre (2 FSU, 2 CGT)

- 1 abstention (CFDT)
- 5 pour (3 UNSA, 1 FO, 1 Auto.)

3. Prime équivalente à la NBI pour les contractuels sur fonction éligible à la NBI

Si un agent contractuel occupe une fonction éligible à la NBI, il est proposé de lui verser une prime, sous forme d'intéressement, correspondant à une NBI. Cette somme sera prélevée sur l'enveloppe globale des NBI.

La CGT, comme la FSU, est pour la justice sociale de cette mesure, mais propose que l'équivalent de la prime soit intégrée dans le salaire, par le rehaussement de l'indice de l'agent, afin que cette équivalence soit prise en compte dans le salaire pour les retraites, comme la NBI. Nous rappelons notre opposition à cette prime par intéressement (la CGT s'est déjà exprimée sur cette question lors d'un précédent compte-rendu)

La direction ne retient pas cette proposition.

Vote : 4 contre (2 CGT, 2 FSU)

- 3 abstention (3 UNSA)
- 3 pour (1 FO, 1 CFDT, 1 Auto.)

4. Comité de sélection des Enseignants-Chercheurs

Avant le décret de septembre 2014, pour chaque profil de poste, il y avait un comité de sélection. Il est possible maintenant d'avoir un comité de sélection pour un groupe d'emplois similaires.

La CGT demande la possibilité de rotation des membres d'un comité de sélection.

Le VP CAC dit qu'il y a la liberté de constituer un comité de sélection pour chaque recrutement, mais pour un recrutement donné, le comité de sélection ne change pas.

Vote : Unanimité

5. Plan de formation :

La CGT, du fait de l'informatisation totale de l'offre de formation, demande à ce que l'information soit largement diffusée, que les DRH de campus puissent être des relais et fournir une aide aux personnels qui auraient des difficultés avec l'outil informatique, et qu'une information soit diffusée par le biais des fiches de paie.

La DRH confirme que l'accompagnement des personnels dans les formations fait partie de la fonction des DRH de proximité. Il y aura un affichage du plan de formation sur site, dans ces DRH de campus, avec un calendrier sur 2 mois des formations proposées.

Vote : Unanimité

6. Contractuels sur contrat recherche.

La DRH a voulu cadrer le recours à ces contractuels et leur rémunération, car parfois, les demandes de rémunération des agents sont bien supérieures à la normale.

La CGT pose la question des labex et equipex, qui ont des contrats sur 8 et 7 ans. Ces services vont se retrouver obligés de remplacer à mi-parcours tout leur personnel, comment assurer la continuité des projets dans ce cadre ? Quid aussi des contractuels arrivant à leurs 4 ans, qui n'ont pas été prévenus à l'embauche qu'ils ne pourraient être embauchés au-delà ?

La direction explique qu'ils se retrouvent bloqués avec cette CDIisation possible au bout de 6 ans sur des contrats ou le financement n'est assuré que pour 7 ou 8 ans, l'université étant obligée de prendre le relais du financement dès la CDIisation.

Tous les nouveaux contractuels seront informés dès leur premier contrat de la limite des 4 ans. Les agents contractuels déjà en poste, qui arrivent à cette limite de 4 ans seront prorogés de 1 an, avec mention de cela sur leur dernier contrat de recrutement.

L'université envisage de réunir le groupe de travail ANT pour réfléchir à accompagner les contractuels concernés vers un autre emploi.

Vote : 2 abstention (2 CGT)
8 pour (le reste)

Explication de vote : Pour certains, il est possible d'avoir une rémunération hors-grille, sur quels critères ? Comment vont pouvoir s'organiser les laboratoires qui ont formé des agents pendant 4 ans, pour s'en séparer par la suite, même si le financement est là.

Résultats des élections Du 4 Décembre 2014

La confiance que vous nous avez témoignée le 4 décembre 2014 lors des élections professionnelles montre l'attachement que vous portez aux valeurs défendues par la CGT.

L'ensemble du syndicat tient à remercier les salarié-e-s pour leur participation à ce suffrage ainsi que les personnels qui ont assuré le scrutin, tenu les bureaux de vote et participé au dépouillement des votes. Nous remercions tout particulièrement l'ensemble du personnel qui a voté pour nos listes.

La campagne électorale a été difficile par la multiplicité des instances à renouveler et les modalités de vote qui n'étaient pas évidentes.

Le vote électronique, décidé par le ministère de l'éducation nationale, a été pour la plupart des agents un parcours du combattant. On peut aisément penser que de nombreux-ses agents ont été découragé-e-s et n'ont pas voté.

La CGT, grâce à vous, maintient sa forte présence au sein de l'université (Voir graphiques ci-contre), n'en déplaise à certaines organisations syndicales qui ont tout fait pour nous dénigrer et qui même parfois furent aidées par l'administration quand par exemple celle-ci a «oubliée» de transmettre notre profession de foi contrairement à toutes les autres OS.

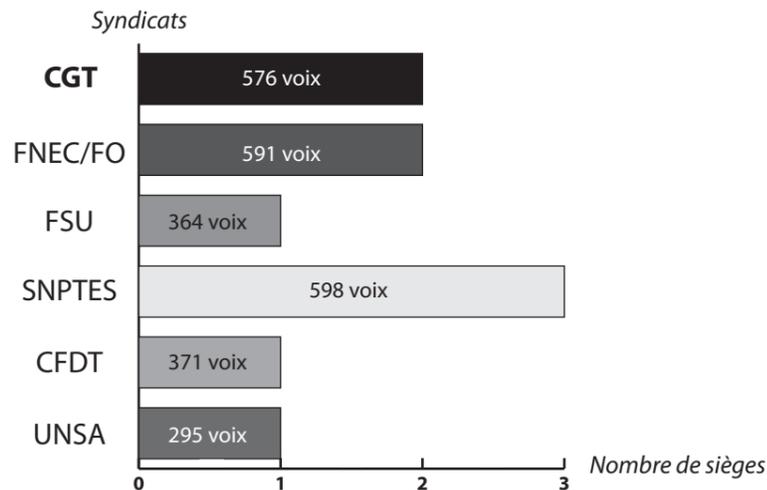
Soyez assuré-e-s que les engagements qui figurent dans nos professions de foi ne resteront pas lettre morte. Ils seront mis en œuvre avec détermination.

Ces résultats nous donnent les moyens de travailler pour l'ensemble des salarié-e-s, d'être encore plus à leur écoute, mais surtout le devoir de les défendre avec engagement et énergie en prenant en compte leurs doléances sans démagogie et sans concession.

Néanmoins chaque élection n'est ni un commencement ni une fin, mais une continuité. C'est pourquoi nous continuerons à travailler dans l'intérêt de l'ensemble des salariés.

CT

Taux de participation : 31%
Suffrages exprimés : 2795

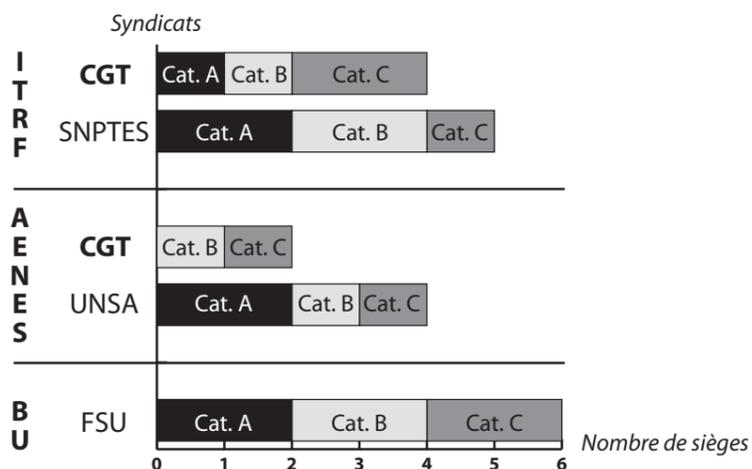


CPE

Taux de participation **Cat. C** : 58% (ITRF), 60% (AENES), 53% (BU)
Suffrages exprimés : 485 (ITRF), 128 (AENES), 28 (BU)

Taux de participation **Cat. B** : 68% (ITRF), 78% (AENES), 53% (BU)
NSuffrages exprimés : 268 (ITRF), 64 (AENES), 30 (BU)

Taux de participation **Cat. A** : 61% (ITRF), 77% (AENES), 64% (BU)
Suffrages exprimés : 275 (ITRF), 43 (AENES), 25 (BU)

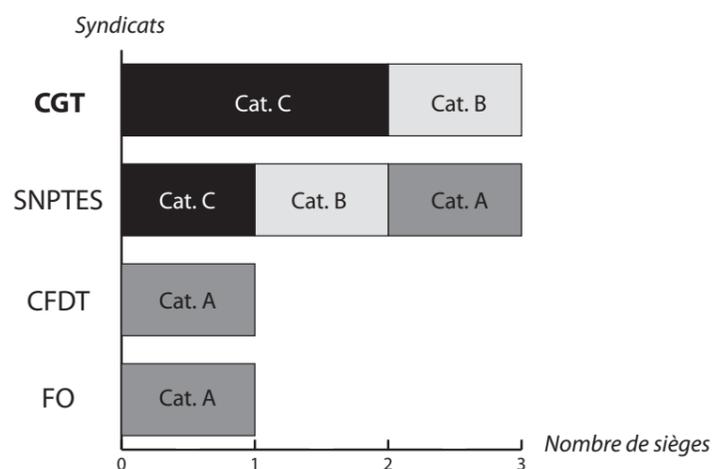


CCP ANT

Taux de participation **Cat. C** : 45%
Suffrages exprimés : 194

Taux de participation **Cat. B** : 42%
Suffrages exprimés : 69

Taux de participation **Cat. A** : 13%
Suffrages exprimés : 128



Les brèves

L'IUT d'AMU au cœur de l'austérité

Les IUT avaient la réputation d'être riches, notamment du fait de leurs bonnes relations avec les entreprises qui n'hésitent pas à leur délivrer leur Taxe d'Apprentissage, mais aussi et surtout grâce à leurs formations en alternance développées au cours des ans..

Ils se sont jetés à fond dans la mise en place des Licences Professionnelles, voyant en elles une aubaine..

Mais la LRU les a complètement remis dans le pot commun des autres UFR : Finis l'autonomie, le fameux article 33 qui leur maintenait cette indépendance vis-à-vis de l'Université a été dissout par la LRU, ne laissant chez le personnel et les étudiants que des regrets.

Ils en ont perdu leur dotation d'état. Ce que leur délivre généreusement l'Université, n'est plus qu'une «subvention d'équilibre» qui complète leurs fonds propres.

Dans l'IUT d'AMU, en 10 ans environ, plus de 40 LP ont été montés, sans qu'aucun poste n'ait été créé. La conséquence évidente a été l'explosion des heures complémentaires.

Mais cette année, du fait des difficultés financières d'AMU, un nouveau pas vient d'être franchi.

Il a été demandé à l'IUT de réduire ses HC.

Bien sûr que la solution aurait été de créer des postes, mais bien entendu, on a préféré :

1. Réduire le taux des HC en essayant de payer les HC en TP au maximum.
2. En réduisant le nombre d'heures d'enseignement.

Conséquence prévisible : Finis les petits groupes, finis le soutien aux étudiants.

Alors qu'un accord avec le Rectorat prévoyait d'accueillir les bacs technologiques et que les groupes de TP et le soutien étaient mis en place pour que cet accueil soit un succès.

Aujourd'hui, la Direction de l'IUT demande que les Programmes Pédagogiques Nationaux soient amputés de 17 %. Et le comble, c'est qu'elle a demandé à ce que les enseignants eux-mêmes amputent ces PPN.

Mais la semaine dernière deux départements, à Marseille, GTE et GEII ont décidé d'arrêter les cours une semaine. Ils ont refusé de faire disparaître une partie des enseignements discrètement, en cachette.

Comme les autres UFR, l'IUT est menacé par la politique d'austérité en cours. Et comme partout les victimes sont le Personnel qui voit ses conditions de travail et ses conditions salariales dégradées et les étudiants les plus pauvres qui voient leurs conditions d'étude se dégrader.

Nous devons refuser cette politique !

Le budget, ça roule ?

Dans le même esprit que le précédent billet concernant un nombre d'étudiants évalué très en dessus des chiffres officiels, nous analysons cette fois la communication du Président d'AMU sur le fond de roulement.

Rappelez-vous, le bulletin présidentiel de juillet 2012 nous alertait : *la baisse du fonds de roulement accuse une baisse de plus de 20 M€ !* La cause ? La mauvaise gestion de l'ex-université de Provence en 2011 !

La situation est jugée «dangereuse», mais promis, on va reconstituer un fonds de roulement «plus sécurisant». En 2013, le bulletin présidentiel nous annonce, avec satisfaction (sic) un prélèvement qui n'est pour 2012 «que de 1,3M€». En 2014, le bulletin nous annonce avec satisfaction (resic) que le prélèvement 2013 n'est «que de 4,9M€». Le fonds de roulement a donc constamment baissé depuis la mise en place d'AMU, mais cette baisse présentée comme un échec avant la fusion devient désormais une grande satisfaction!

Le journal «Le Monde» se demandait si les universitaires allaient être payés en décembre la situation est donc inquiétante. En effet le gouvernement voudrait compenser les dépenses excessives dues aux engagements militaires de la France, par des prélèvements, notamment sur les budgets des universités. Il nous restait en réserve fin 2013 l'équivalent de 44,5 jours de paye, no future ?

IEP rien ne va plus !!!

Un scandale éclabousse notre université. Le directeur de Sciences pò Aix, le professeur Christian Duval a décerné un diplôme à 28 militants et permanents du syndicat CFE-CGC qui ont suivi une formation continue en «intelligence sociale», parallèlement à un vrai diplôme de l'université d'Aix-Marseille. Sauf que cette formation et donc le diplôme qui va avec n'a jamais obtenu aucune habilitation du ministère de l'enseignement supérieur.

Directeur de l'IEP depuis 2006, il avait multiplié, moyennant finances, les partenariats avec des écoles et organismes privés en France et à l'étranger. Fin septembre, les responsables de six autres Instituts d'études politiques de province l'avaient sommé s'expliquer sur cette externalisation des diplômes.

Samedi, un conseil d'administration de l'IEP s'est réuni et a notamment abordé dans des discussions «longues autant que rigoureuses» la démission du directeur et le rapport d'audit, a déclaré l'établissement dans un communiqué.

«Christian Duval a assumé la responsabilité des dysfonctionnements administratifs qui sont à la source des actuelles difficultés internes. Il a été salué cependant par la quasi-unanimité des administrateurs, tous collèges confondus, pour son travail et son engagement » a ajouté l'IEP.

Nous sommes en droit de nous demander à qui a bénéficié son travail et son engagement au vu de ce scandale.

